

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Objectifs:

■ **Obtenir l'équivalence du BAC par la voie de la formation continue ; reprendre et finir ces études inachevées initialement; développer sa confiance en soi ; augmenter ses chances d'insertion professionnelle...**

■ La formation entreprise permet aux stagiaires de préparer le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, équivalent du baccalauréat pour l'intégration dans un cursus universitaire, dans les écoles supérieures professionnalisées ou les concours administratifs de catégorie B.

■ Selon l'objectif de chacun, la voie littéraire (A) ou scientifique (B) sera privilégiée. En outre, ce diplôme ouvre l'accès à un emploi requérant un niveau de qualification IV, puisqu'il est homologué et de fait reconnu par les professionnels.

Public :

■ La formation est accessible aux salariés, sur plan de formation ou Congé Individuel de Formation, aux demandeurs d'emploi et aux individuels.

N.B. Le diplôme n'est accessible que sous certaines conditions (voir ci-dessous).

Pré requis :

■ Les conditions d'inscriptions à l'Université sont définies par l'arrêté du 3 août 1994 relatif au D.A.E.U. Sont admis à s'inscrire les personnes satisfaisant aux conditions suivantes :

- ✓ avoir interrompu ses études depuis au moins deux ans au moment de l'inscription ;
- ✓ ne pas justifier du bac ou d'un titre admis en dispense ou d'une validation d'acquis professionnels ;
- ✓ soit être âgé de 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de la délivrance du diplôme et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle (1), soit être âgé de 24 ans au moins le 1er octobre de l'année de la délivrance du diplôme.

■ Il est conseillé aux candidats de disposer d'un niveau de culture générale au moins équivalent à un niveau première scientifique ou équivalent pour l'option B et, pour l'option A, d'un niveau de terminale.

Validation

■ L'examen permet d'évaluer d'une part les connaissances et la culture générale et d'autre part, les méthodes et savoir-faire des candidats en fonction d'exigences requises pour la poursuite d'études supérieures. Ce diplôme confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat.

■ Le diplôme se compose de 4 épreuves:

- ✓ 2 des épreuves sont obligatoires : français et langue pour l'option A, français et mathématiques pour l'option B
- ✓ 2 autres sont optionnelles, choisies dans une liste établie par le C.A. de l'établissement.

■ Le diplôme peut être présenté :

- ✓ sous la forme d'un examen final (une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves est alors nécessaire pour valider le diplôme) (2)
- ✓ ou sous forme de modules capitalisables (une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves est requise).

■ En tous les cas, le délai entre la première inscription et l'obtention du diplôme ne peut excéder 4ans. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'Universités différentes se cumulent.

(1) Pour l'inscription sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale et pour la durée correspondante :

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à l'ANPE
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984

Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année du diplôme.

(2) Remarque : pour l'option B, les notes de contrôle continu sont prises en compte avec un coefficient 1. Les épreuves terminales sont affectées du coefficient 2.

Accès :

- Un entretien avec un enseignant de l'Université destiné à orienter le candidat est organisé par l'Université préalablement à l'inscription à la formation. A l'issue de cet entretien, le candidat choisit les épreuves optionnelles.
- La réunion concernant le DAEU A a lieu le 01/09/11 à 14h30 – salle S 24 Faculté de Lettres - début des cours le 12/09/11
- La réunion concernant le DAEU B a lieu le 28/09/11 à 14h – Sciences Gabriel- Dijon – salle S1 (RDJ) de 14h à 16h. Début des cours le 3/10/11 - 18h30

Organisation :

- La formation préparant au diplôme se déroule de septembre à juin, pour l'option B (386 heures) et d'octobre à mai pour l'option A (240 heures).
- Elle est organisée :
 - ✓ en cours du jour et du soir pour la filière littéraire (A) ;
 - ✓ en cours du soir pour la filière scientifique (B).

■ L'emploi du temps **sera communicable exclusivement** par téléchargement à <http://www.u-bourgogne-formation.fr>

Rubrique « Formations » ⇒ Autres diplômes ⇒ Diplôme d'Accès aux Études Universitaires "A" et "B" (formation continue)

Contenu⁽³⁾ :

DAEU A (LITTÉRAIRE)

- Français
Contraction de texte
Dissertation portant sur œuvres
Le Grand Troupeau de Jean Giono
Ferragus et La fille aux yeux d'Or de Balzac
- Anglais
Version
- Histoire
Les relations internationales de 1945 à la chute du communisme - Société et culture (positionnement culturel) en France depuis 1945.
- Géographie
La mondialisation - La superpuissance des Etats-Unis - La façade atlantique des Etats-Unis - L'Asie orientale - La mégalopole japonaise

DAEU B (SCIENTIFIQUE)

- Français
Composition, résumé et analyse de texte
- Mathématiques
Probabilités - Analyse : les fonctions numériques, calcul intégral - Algèbre: nombres complexes, systèmes d'équations linéaires - Géométrie
- Chimie
Acides et bases en solution aqueuse, cinétique chimique, chimie organique
- Biologie
Reproduction sexuée, notions de génétique humaine, biologie cellulaire, immunologie, procréation

Coût

- Frais de formation pour 2010-2011 : 1 300 Euros pour le DAEU A et 2 000 Euros pour le DAEU B, sauf demandeurs d'emploi, individuels et salariés hors temps de travail (prise en charge possible : nous consulter)
- Droits d'inscription universitaire : pour information 2010-2011 : 178,57 Euros – **non remboursable**

Responsable Formation Continue
Mireille MARCHAND

Secrétariat
Myriam DAVID

SUFCOB - UNIVERSITÉ BOURGOGNE
BP 27 877 - 21078 - DIJON Cedex

Tel: 03 80 39 91 19 – Fax: 03 80 39 51 85

myriam.david@u-bourgogne.fr

Responsables Pédagogiques

DAEU A : **Bernadette MARECHAL**

DAEU B : **Abdessamad BARBARA**

Equipe pédagogique

Enseignants chercheurs

Professeurs agrégés et certifiés

(3) Ces contenus sont susceptibles d'être modifiés en fonction du diplôme.